

La vie politique municipale en mal de jeunes

Alors qu’il y a vingt ans, 12 % des maires avaient moins de 35 ans, ils ne sont plus que 4,7 % aujourd’hui

Dans les travées du congrès des maires, qui se tient jusqu’au 20 novembre à Paris, il est plus facile de croiser des messieurs à cheveux blancs que de jeunes élus échevelés. Hugo Biolley, 24 ans, maire (Place publique) de Vinzieux (Ardèche), fait partie de la seconde catégorie. « *Le plus jeune maire de France* », élu à tout juste 18 ans en 2020, se sent-il seul parmi des élus dont la moyenne d’âge tourne autour de 60 ans ? « *Je ne le ressens pas tant que ça*, confie-t-il. *Il est vrai que j’ai grandi avec un téléphone portable, que nous avons une culture, une vision du monde un peu différentes, mais ils sont maires comme moi, et, quand on parle de nos communes, l’âge s’efface.* »

Les jeunes, tel Hugo Biolley, sont de moins en moins nombreux dans la vie politique municipale. « *Il y a vingt ans, il y avait 12 % d’élus de moins de 35 ans. Nous ne sommes plus que 4,7 %* », précise le président de l’Association des jeunes élus de France, Florent Rossi, 24 ans, adjoint (Les Républicains) à Auribeau-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), une commune de 3 500 habitants.

«Energie et curiosité»
Les données sont suffisamment préoccupantes pour que l’Association des maires de France (AMF), qui organise le congrès, prévoie un grand débat sur l’engagement des jeunes, mercredi 19 novembre. Une campagne de sensibilisation a également été montée avec cinq « *créateurs de contenu* » sur les réseaux sociaux. « *Ce qu’on a constaté, tant au niveau de l’engagement qu’au niveau des bureaux de vote, c’est une quasi-absence de la jeunesse*, notait Antoine Homé, trésorier général de l’AMF et maire de Wittenheim (Haut-Rhin), au moment de la présentation de l’opération, en septembre. *Les campagnes et les influenceurs, ce n’est pas quelque chose qui est dans nos habitudes. Mais il est important qu’on ait des formes de communication qui puissent toucher cette jeunesse.* » Fabien Aufrechter,



Hugo Biolley, 24 ans, maire de Vinzieux (Ardèche), à Paris, le 18 novembre.
GUILLAUME HERBAUT/VU POUR LE MONDE

ter, lui, est déjà engagé. Il a été élu à la tête de Verneuil-sur-Seine (Yvelines), en 2020, à 28 ans seulement. « *Je suis un enfant de ma ville*, explique-t-il. *Le maire, élu depuis trois mandats, menait une politique d’extension qui devait se traduire par la création d’une marina dans une zone protégée et le percement d’une route en pleine forêt. Je voulais sauver l’esprit village et faire entrer la ville dans une nouvelle ère.* »

L’époque est alors encore au renouvellement. « *En 2020, on est trois ans après l’élection de Macron. L’âge n’est plus un frein. En marche ! m’a poussé là-dedans sans que je sois adhérent, sans gilet de sauve-*

tage, raconte Fabien Aufrechter. *Mais je suis content d’avoir été poussé...* » Les municipales de 2020 avaient été marquées par l’importance des réseaux sociaux. « *Je suis à l’aise*, poursuit le jeune élu. *J’ai ouvert un compte TikTok, participé à l’émission de Squeezie [vidéaste, streameur, influenceur]... Je connais les sujets innovation, écologie, numérique...* »

« *La jeunesse, c’est une force*, note Florent Rossi. *On a l’énergie, la curiosité.* » Mais ce peut être aussi un sérieux handicap de départ : « *On me l’a répété sans arrêt, que j’étais jeune pendant le mandat, observe Fabien Aufrechter. Etre jeune, c’est être perçu comme fragile et, para-*

doxalement, comme ambitieux. » Tout le monde était persuadé, dit-il, qu’il allait vite se présenter aux élections législatives, puis disparaître. Mais non. « *Avec mes premières réalisations*, ajoute-t-il, *une maison médicale, la rénovation d’un quartier, tout le monde m’a pris au sérieux.* »

Mais l’apprentissage n’a pas été une sinécure. « *Mille fois j’ai failli arrêter*, reconnaît le maire (sans étiquette) de Verneuil-sur-Seine. *Il m’a fallu apprendre. On ne naît pas élu, on le devient.* » Les freins à l’engagement sont nombreux. « *Certains jeunes considèrent que, pour changer le monde, mieux vaut créer du contenu engagé sur*

les réseaux sociaux, lancer des pétitions ou s’engager dans des associations. Cela se fait au détriment de l’engagement politique », relève Florent Rossi.

«Changement de mentalité»
Etre formé à la démocratie locale, à l’exercice de ses fonctions d’élu et à ses risques, pouvoir concilier le mandat avec les études ou avec la vie professionnelle, sont des enjeux qui préoccupent les jeunes. « *Les employeurs ont de sacrés doutes. Ils se disent : “Est-ce qu’il va y arriver ?”* », poursuit l’édile d’Auribeau-sur-Siagne. La proposition de loi sur la création d’un statut de l’élu local, adoptée en seconde lec-

«Etre jeune, c’est être perçu comme fragile et, paradoxalement, comme ambitieux»
FABIENT AUFRUCHTER
maire de Verneuil-sur-Seine (Yvelines)

ture au Sénat le 22 octobre, contient des mesures destinées à faciliter l’engagement, notamment celui des plus jeunes, par la création d’un statut de l’« élu étudiant ». Cela suffira-t-il ? De jeunes maires le demandaient dans une tribune publiée en juillet dans *Le Monde*. Mais le professeur à Sciences Po Martial Foucault considérait, sur France Culture, en septembre, qu’il faudra « *une réponse plus politique ou civique que simplement très matérielle* ».

De fait, souligne Florent Rossi, un « *changement de mentalité* » est indispensable. « *On peut taper sur les jeunes*, lâche-t-il. *Oui, ils doivent arrêter de croire tout ce qu’ils lisent sur Internet. Mais c’est aussi aux maires sortants de former les nouvelles générations. Et il y a des jeunes qui veulent s’engager mais se trouvent confrontés à des maires de 75 ou 80 ans qui refusent de laisser la place.* »

Les élus disent qu’il est difficile de convaincre les jeunes. « *Ils ont raison*, constate Martial Foucault. *Quand on est un actif de moins de 40 ans, on préfère souvent se consacrer à sa vie professionnelle et il n’est pas toujours aisé de dégager du temps.* » Il n’en reste pas moins, ajoute le professeur, qu’« *il existe souvent une difficulté à considérer que les jeunes peuvent exercer des fonctions dans un exécutif* ». Caution jeunesse pour les partis, ils restent les « *agneaux sacrifiés de la politique nationale*, regrette Martial Foucault. *Ils sont toujours envoyés au casse-pipe, investis dans les circonscriptions où ils n’ont aucune chance.* » ■

BENOÎT FLOC’H

A Lyon, les méthodes agressives de la campagne d’Aulas

Le procès du candidat à la mairie de Lyon contre « Rue89 » donne à voir ses conceptions en matière de liberté d’opinion

LYON - correspondant

Le calendrier judiciaire a troublé la campagne des élections municipales à Lyon. Le procès en diffamation de Jean-Michel Aulas contre le site *Rue89*, qui s’est déroulé mardi 18 novembre, a largement dépassé le prétoire de la 6^e chambre de la presse du tribunal correctionnel de Lyon. L’ancien président de l’Olympique lyonnais (OL) a engagé les poursuites en octobre 2023, en saisissant un juge d’instruction par une plainte avec constitution de partie civile, sans imaginer que la date du procès allait tomber deux ans plus tard, donnant à voir les conceptions du candidat à la mairie de Lyon en matière de liberté d’opinion et d’information, alors même que son entourage multiplie les pressions contre les journalistes chargés de suivre sa campagne.

« *Une énième procédure-bâillon en France, qui vise à museler les journalistes et nuit au pluralisme de l’information* », a réagi le Syndicat national des journalistes (SNJ) dans un communiqué, dénonçant une procédure pénale fragilisant un site d’information indépendant, spécialisé dans l’investigation et le suivi des groupuscules d’ultradroite.

Rue89 a publié une enquête sur le financement d’Holnest, holding familiale présidée par Jean-Michel Aulas, dans un aéroport de luxe pour jets privés situé dans le Delaware, Etat américain notamment connu pour sa fiscalité avantageuse. En puisant dans « *OpenLux* », la documentation sur le paradis fiscal du Luxembourg révélée par *Le Monde*, le site lyonnais est parvenu à reconstituer en détail le montage complexe pouvant éviter l’impôt sur les bénéfices.

Les journalistes de *Rue89* ont sollicité à plusieurs reprises la société Holnest, envoyant messages et questionnaire détaillé, sans aucun retour. « *S’il n’y a pas de réponse, un journaliste devrait se contenter de ne pas écrire* », a plaidé à l’audience Alexis Chabert, du cabinet Delsol, défenseur de la famille Aulas, suscitant les rires dans la salle.

«Relations tendues»
Les avocats de Jean-Michel Aulas estiment que les termes « *paradis fiscaux* », « *montages offshore* », ou encore « *jeu de poupées russes* », attribuent « *par insinuation* » des velléités d’évasion fiscale. Pour Alexis Chabert et son confrère Edouard de Mellon, ce discrédit présumé a malencon-

treusement masqué « *un projet industriel qui a permis de conquérir des marchés en Europe* ». « *M. Aulas voudrait imposer sa vérité, et, s’il n’y parvient pas, il menace de poursuites* », a déclaré Thomas Fourrey, avocat du site *Rue89*. « *Tout ce qu’ils ont écrit est vrai. Ils sont les chiens de garde de la démocratie, heureusement qu’ils sont là* », a plaidé le défenseur, demandant la condamnation de Jean-Michel Aulas pour procédure abusive. Le jugement sera rendu le 20 janvier, à deux mois des élections municipales.

Ce procès intervient dans un contexte exacerbé. La holding Holnest apparaît dans le financement des sondages commandés par le candidat Aulas. Ce dernier dément, affirme que les instituts se sont trompés sur leur fiche technique, et menace de poursuites élus et journalistes qui prétendraient le contraire. « *Les pressions deviennent de plus en plus fréquentes : dès qu’un article déplaît, on reçoit un message ou un appel, les propos sont très désobligeants* », témoigne un jeune journaliste chargé de suivre la campagne électorale pour un journal local. Il refuse d’être cité, comme la majorité de ses confrères et confrères, par crainte d’être exclu des invitations protocolaires.

« *On m’a accusé de manière insidieuse d’avoir des préjugés alors que je demandais simplement une réaction sur un épisode de la campagne. Une autre fois, son équipe m’a envoyé un tweet désagréable d’un soutien de M. Aulas en suggérant que j’étais dans le viseur* », confie une autre journaliste. « *Les relations sont tendues au-delà du cadre normal des échanges professionnels, les commentaires sont systématiques, insistants, cela va assez loin* », s’inquiète Nicolas Barriquand, rédacteur en chef de l’édition lyonnaise de *Mediacités*.

«Intolérant aux critiques»
Les journalistes soulignent le rôle de l’incontournable chargé de communication du candidat Aulas : Roman Abreu, cofondateur de 2017, l’agence parisienne de conseil en stratégie et communication, prestataire historique de la holding Holnest. L’hebdomadaire *Lyon Capitale* a publié sur son site, mardi 18 novembre, un article sur la formule écrite par Jean-Michel Aulas sur le livre d’or de l’hôtel de ville, à l’occasion de la commémoration des attentats du 13-Novembre. Le candidat a fait une allusion énigmatique à « *ceux qui ont cautionné* » les attentats. En réponse à sa demande de précision, *Lyon*

Capitale a reçu un avertissement, incitant à la « *vigilance* » dans la rédaction de son article, sans éclaircissement à la clé.

Pour les journalistes sportifs, l’attitude du candidat reproduit celle de l’ancien président de l’OL, « *complètement intolérant aux critiques* », selon Claude Chevally, envoyé spécial de *L’Equipe* à Lyon, de 1987 à 2011. La rédaction du journal *Le Progrès* avait été particulièrement choquée en 2018, lorsque Jean-Michel Aulas avait retwitté un message avec photo dénigrant un de ses journalistes, présent dans l’avion du club.

« *Aulas a défendu son club au prix de la mauvaise foi, il entretenait la vigilance et la pression permanentes, mais c’était un des rares dirigeants qui restait accessible* », tempère Vincent Duluc, un des meilleurs connaisseurs des coulisses du football. Les journalistes sportifs avaient fini par prendre le parti de rire du comportement du président de l’OL, en décernant chaque année le « *communiqué d’or* » au journaliste qui avait été le plus violemment et nommément mis en cause par un communiqué du club. En passant du terrain de football au champ politique, la méthode ne fait plus rire. ■

RICHARD SCHITTLY

BUDGET
Le projet de loi de «fin de gestion» 2025 rejeté à l’Assemblée nationale
Les députés ont rejeté, mardi 18 novembre au soir, le projet de loi de « fin de gestion » pour 2025, après avoir détricoté ce texte du gouvernement qui fixe les derniers ajustements budgétaires pour l’année en cours. Le texte a été rejeté par 145 voix contre 107, l’extrême droite et La France insoumise s’y opposant, face à un camp gouvernemental plus clairsemé et l’abstention du groupe socialiste. Après son rejet, le projet de loi sera examiné au Sénat dans sa version initiale, à partir du 25 novembre. – (AFP)

MUNICIPALES
Louis Sarkozy soutenu par LR à Menton
Louis Sarkozy, fils de l’ancien président de la République Nicolas Sarkozy, a reçu le soutien du parti Les Républicains pour sa candidature aux élections municipales de 2026 à Menton (Alpes-Maritimes). Un communiqué publié mardi soir par la commission nationale d’investiture du parti indique qu’il a reçu « *le soutien de [leur] famille politique* » pour cette campagne. Louis Sarkozy, âgé de 28 ans, s’est déclaré candidat dans la ville portuaire à la frontière italienne en septembre. – (AFP)